

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrées, cocher la case néant ci-contre

pour **AJ 1 2** mois

Ne portez qu'une somme par ligne
(Ne pas porter les centimes)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

1	NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION	P.C. LIASSES Laser	
	ACTIVITÉ nature (1) : (si vous êtes professionnel de la santé, indiquez le code qui correspond à votre situation vis à vis de la convention nationale médicale)	Démonstration logiciel	
	N° SIRET	7 3 3 2 1 9 7 8 1 9 9 0 0 1	Si exercice en société * AV
	Résultat déterminé * :	d'après les règles « recettes-dépenses »	AK <input checked="" type="checkbox"/> d'après les règles « créances-dettes » AL
	Comptabilité tenue * :	Hors taxe : CV <input checked="" type="checkbox"/> Taxe incluse CW	Non assujéti à la TVA AT
	Si vous êtes adhérent d'une association agréée *	AM <input checked="" type="checkbox"/> Année d'adhésion AN 1 9 9 0	Nombre de salariés AP 1 2 Salaires perçus AR 12 345
	Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)	DA 245 797	(* cochez la case correspondant à votre situation)
2	R E C E T T E S		
	1 Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ❶	AA	
	2 À déduire { Débours payés pour le compte des clients ❷	AB	
	3 { Honoraires rétrocedés ❸	AC	
	4 Montant net des recettes	AD	
	5 Produits financiers ❹	AE	
	6 Gains divers ❺	AF	
	7 TOTAL (lignes 4 à 6)	AG	
3	D É P E N S E S		
	8 Achats ❹	BA	
	9 Frais de personnel { Salaires nets et avantages en nature ❷	BB	
	10 { Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	
	11 { Taxe sur la valeur ajoutée	BD	
	12 Impôts et taxes ❸ { Taxe professionnelle	BE	
	13 { Autres impôts	BS	
	14 ❸ Contribution sociale généralisée déductible	BV	
	15 Loyer et charges locatives	BF	
	16 Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ❹	BW	
	17 Entretien et réparations	} TOTAL : travaux, fournitures et services extérieurs	BH
	18 Personnel intérimaire		
	19 Petit outillage ❿		
	20 Chauffage, eau, gaz, électricité		
	21 Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ❿	} TOTAL : transports et déplacements	BJ
	22 Primes d'assurances		
	23 Frais de véhicules ❿ (cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>)		
	24 Autres frais de déplacements (voyages...)	} TOTAL : frais divers de gestion	BM
	25 Charges sociales personnelles ❿ : dont obligatoires BT dont facultatives BU		
	26 Frais de réception, de représentation et de congrès	} TOTAL : frais divers de gestion	BN
	27 Fournitures de bureau, documentation P et T		
	28 Frais d'actes et de contentieux		
	29 Cotisations syndicales et professionnelles		
	30 Autres frais divers de gestion	} TOTAL : frais divers de gestion	BP
	31 Frais financiers ❿		
	32 Pertes diverses ❿	} TOTAL : frais divers de gestion	BR
	33 TOTAL (lignes 8 à 32)		

P.C. LIASSES pour EDICALC (2005).006

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrées, cocher la case néant ci-contre

pour **AJ 1 2** mois

Ne portez qu'une somme par ligne
(Ne pas porter les centimes)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		P.C. LIASSES Laser																			
ACTIVITÉ nature (1) : (si vous êtes professionnel de la santé, indiquez le code qui correspond à votre situation vis à vis de la convention nationale médicale)		Démonstration logiciel						C 5													
N° SIRET		7	3	3	2	1	9	7	8	1	9	9	0	0	1	Si exercice en société * AV		Nombre d'associés AS		1	0
Résultat déterminé * :		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	<input checked="" type="checkbox"/>	d'après les règles « créances-dettes »				AL									
Comptabilité tenue * :		Hors taxe :		CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse		CW		Non assujéti à la TVA				AT							
Si vous êtes adhérent d'une association agréée *		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion		AN	1	9	9	0	Nombre de salariés		AP	1	2	Salaires perçus		AR	12 345		
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA		245 797		(* cochez la case correspondant à votre situation)															

2 R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ❶	AA																	
	2	À déduire {	Débours payés pour le compte des clients ❷	AB																
	3		Honoraires rétrocedés ❸	AC																
	4	Montant net des recettes	AD																	
	5	Produits financiers ❹	AE																	
	6	Gains divers ❺	AF																	
	7	TOTAL (lignes 4 à 6)	AG																	
3 D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats ❻	BA																	
	9	Frais de personnel {	Salaires nets et avantages en nature ❼	BB																
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC																
	11	Impôts et taxes ❽ {	Taxe sur la valeur ajoutée	BD																
	12		Taxe professionnelle	BE																
	13		Autres impôts	BS																
	14	❽ Contribution sociale généralisée déductible	BV																	
	15	Loyer et charges locatives	BF																	
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ❾	BW																	
	17	Entretien et réparations	} TOTAL : travaux, fournitures et services extérieurs																	
	18	Personnel intérimaire																		
	19	Petit outillage ❿																		
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité																		
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⓫	} TOTAL : transports et déplacements																	
	22	Primes d'assurances																		
	23	Frais de véhicules ⓬ (cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>)																		
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)																		
	25	Charges sociales personnelles ⓭ : dont obligatoires	BT																	
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	} TOTAL : frais divers de gestion																	
	27	Fournitures de bureau, documentation P et T																		
	28	Frais d'actes et de contentieux																		
	29	Cotisations syndicales et professionnelles																		
	30	Autres frais divers de gestion																		
31	Frais financiers ⓮	BN																		
32	Pertes diverses ⓯	BP																		
33	TOTAL (lignes 8 à 32)	BR																		

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrées, cocher la case néant ci-contre

pour **AJ 1 2** mois

Ne portez qu'une somme par ligne
(Ne pas porter les centimes)

2ème EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		P.C. LIASSES Laser													
ACTIVITÉ nature (1) : (si vous êtes professionnel de la santé, indiquez le code qui correspond à votre situation vis à vis de la convention nationale médicale)		Démonstration logiciel								C 5					
N° SIRET		7 3 3 2 1 9 7 8 1 9 9 0 0 1		Si exercice en société * AV		Nombre d'associés AS		1 0							
Résultat déterminé * :		d'après les règles « recettes-dépenses »			AK	<input checked="" type="checkbox"/>	d'après les règles « créances-dettes »			AL					
Comptabilité tenue * :		Hors taxe :		CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse		CW	Non assujéti à la TVA			AT			
Si vous êtes adhérent d'une association agréée *		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion		AN	1 9 9 0	Nombre de salariés		AP	1 2	Salaires perçus		AR	12 345
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)				DA	245 797		(* cochez la case correspondant à votre situation)								

2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ❶	AA			
	2	À déduire {	Débours payés pour le compte des clients ❷	AB		
	3		Honoraires rétrocedés ❸	AC		
	4	Montant net des recettes	AD			
	5	Produits financiers ❹	AE			
	6	Gains divers ❺	AF			
	7	TOTAL (lignes 4 à 6)	AG			
3	8	Achats ❻	BA			
	9	Frais de personnel {	Salaires nets et avantages en nature ❼	BB		
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC		
	11	Impôts et taxes ❽ {	Taxe sur la valeur ajoutée	BD		
	12		Taxe professionnelle	BE		
	13		Autres impôts	BS		
	14	❽ Contribution sociale généralisée déductible	BV			
	15	Loyer et charges locatives	BF			
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ❾	BW			
	17	Entretien et réparations	} TOTAL : travaux, fournitures et services extérieurs	BH		
	18	Personnel intérimaire				
	19	Petit outillage ❿				
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité				
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⓫	} TOTAL : transports et déplacements	BJ		
	22	Primes d'assurances				
	23	Frais de véhicules ⓬ (cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/>)				
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)				
	25	Charges sociales personnelles ⓭ : dont obligatoires	BT	dont facultatives	BU	BK
	26	Frais de réception, de représentation et de congrès	} TOTAL : frais divers de gestion	BM		
	27	Fournitures de bureau, documentation P et T				
	28	Frais d'actes et de contentieux				
	29	Cotisations syndicales et professionnelles				
	30	Autres frais divers de gestion				
31	Frais financiers ⓮	BN				
32	Pertes diverses ⓯	BP				
33	TOTAL (lignes 8 à 32)	BR				

P.C. LIASSES pour EDICALC (2005).006

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrees, cocher la case néant ci-contre

Ne portez qu'une somme par ligne
(Ne pas porter les centimes)

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		P.C. LIASSES Laser	
N° SIRET	7 3 3 2 1 9 7 8 1 9 9 0 0 1		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

D É T E R M I N A T I O N	4 34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)	CA	
	35	Plus-values à court terme ¹⁶	CB	1 000
	36	Divers à réintégrer ¹⁷	CC	100
	37	Bénéfice Sté civile de moyens ¹⁸	CD	200
	38	TOTAL (lignes 34 à 37)	CE	1 300
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)	CF	
	40	Frais d'établissement ¹⁹	CG	
	41	Dotations aux amortissements ²⁰	CH	!! !!!! !! !
	42	Moins-values à court terme	CK	
	43	Divers à déduire ²¹ dont exonération sur le bénéfice zone franche urbaine <input type="text"/> CS	CL	300
		dont abondement pour l'épargne salariale <input type="text"/> CT		
		dont exonération jeunes entreprises innovantes <input type="text"/> CU		
	44	Déficit Sté civile de moyens ¹⁸	CM	400
45	TOTAL (lignes 39 à 44)	CN	!! !!!! !! !	
46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)	CP	!! !!!! !! !	
47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)	CR	!! !!!! !! !	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	1 234
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	9 876
		- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :	CZ	

6	Taxe professionnelle ²²	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	!! !!!! !! !
----------	---	--	----	--------------

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ³ et ²
(1) Type: T (véhicule de tourisme); M (moto); V (vélomoteur, scooter); (2) mettre une croix dans la colonne; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiques à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle (s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			

- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →

Total A	à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ;	Total B	à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035
----------------	--	----------------	---

P.C. LIASSES pour EDICALC (2005).006

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrées, cocher la case néant ci-contre

Ne portez qu'une somme par ligne
(Ne pas porter les centimes)

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION	P.C. LIASSES Laser
N° SIRET	7 3 3 2 1 9 7 8 1 9 9 0 0 1

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION	4	34 Excédent (ligne 7 - ligne 33)	CA	
		35 Plus-values à court terme ¹⁶	CB	1 000
		36 Divers à réintégrer ¹⁷	CC	100
		37 Bénéfice Sté civile de moyens ¹⁸	CD	200
		38 TOTAL (lignes 34 à 37)	CE	1 300
		39 Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)	CF	
		40 Frais d'établissement ¹⁹	CG	
		41 Dotation aux amortissements ²⁰	CH	!! !!! !!! !!!
		42 Moins-values à court terme	CK	
		43 Divers à déduire ²¹ dont exonération sur le bénéfice zone franche urbaine	CL	300
		dont abondement pour l'épargne salariale		
		dont exonération jeunes entreprises innovantes		
		44 Déficit Sté civile de moyens ¹⁸	CM	400
		45 TOTAL (lignes 39 à 44)	CN	!! !!! !!! !!!
	46 Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)	CP	!! !!! !!! !!!	
	47 Déficit (ligne 45 - ligne 38)	CR	!! !!! !!! !!!	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	1 234
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	9 876
		- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	

6	Taxe professionnelle ²²	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	!! !!! !!! !!!
----------	---	--	----	----------------

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ²³ et ²⁴
 (1) Type: T (véhicule de tourisme); M (moto); V (vélomoteur, scooter); (2) mettre une croix dans la colonne; (3) indiquer : super, diésel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle (s)	Type (1)			(2)	Type de carburant (3)			

- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A	B

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrées, cocher la case néant ci-contre

Ne portez qu'une somme par ligne
(Ne pas porter les centimes)

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		P.C. LIASSES Laser	
N° SIRET	7	3	3 2 1 9 7 8 1 9 9 0 0 1

2ème EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

D É T E R M I N A T I O N	4	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)	CA	
		35	Plus-values à court terme ¹⁶	CB	1 000
		36	Divers à réintégrer ¹⁷	CC	100
		37	Bénéfice Sté civile de moyens ¹⁸	CD	200
		38	TOTAL (lignes 34 à 37)	CE	1 300
		39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)	CF	
		40	Frais d'établissement ¹⁹	CG	
		41	Dotations aux amortissements ²⁰	CH	!! !!! !!! !!!
		42	Moins-values à court terme	CK	
		43	Divers à déduire ²¹ dont exonération sur le bénéfice zone franche urbaine <input type="text"/> CS dont abondement pour l'épargne salariale <input type="text"/> CT dont exonération jeunes entreprises innovantes <input type="text"/> CU	CL	300
		44	Déficit Sté civile de moyens ¹⁸	CM	400
		45	TOTAL (lignes 39 à 44)	CN	!! !!! !!! !!!
		46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)	CP	!! !!! !!! !!!
	47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)	CR	!! !!! !!! !!!	

5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :	CX	1 234
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :	CY	9 876
		- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :	CZ	

6	Taxe professionnelle ²²	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :	AU	!! !!! !!! !!!
----------	---	--	----	-----------------------

7 Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ²³ et ²⁴
(1) Type: T (véhicule de tourisme); M (moto); V (vélomoteur, scooter); (2) mettre une croix dans la colonne; (3) indiquer : super, diésel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle (s)	Type (1)			Type de carburant (3)				

- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →								
Total <input type="text"/>	à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total <input type="text"/>						à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035	
A						B		

P.C. LIASSES pour EDICALC (2005).006

**ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2035
TAXE PROFESSIONNELLE**

**N° 2035-E
(2005)**

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrées, cocher la case néant ci-contre :

Ne portez qu'une somme par ligne
(ne pas porter les centimes)

N° SIRET 7 3 3 2 1 9 7 8 1 9 9 0 0 1

Nom et prénom du déclarant ou dénomination : P.C. LIASSES Laser

Adresse professionnelle : 4 allée des Rochelles

Code postal : 35520 Ville : LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE **2004** OU À LA PÉRIODE DU : AU :

A. RECETTES

1	Montant net des recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale <small>(déduction faite des redevances de collaboration figurant au cadre BW de l'imprimé 2035 A et des recettes indiquées au cadre 6 de l'imprimé 2035 B)</small>	DF	
2	Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit de TVA)	DG	
3	TVA déductible afférente aux dépenses visées aux lignes 4 à 9 1	DH	5 432
TOTAL A			5 432

B. DÉPENSES

4	Achats	DJ	
5	Variation de stock 2	DK	
6	Travaux, fournitures et services extérieurs 3	DL	
7	Loyers et charges locatives, location de matériel et de mobilier <small>(loyers cf. 4 ; dépenses personnelles cf. 3)</small>	DM	120
8	Frais de transports et de déplacements 3	DN	
9	Frais divers de gestion	DO	
10	TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne 1 1	DP	5 678
11	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à la disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit- bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle 5	DQ	100
TOTAL B			5 898

C. VALEUR AJOUTÉE

	Total A - Total B	DS	(466)
--	--------------------------	----	--------------

NOTICE D'UTILISATION DE L'ANNEXE N° 2035-E

INDICATIONS GÉNÉRALES

Le tableau est obligatoirement rempli lorsque le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise au cours de l'exercice clos, quelle que soit sa durée, est supérieur à 7 600 000 € hors taxe.

Le tableau permet de déterminer la valeur ajoutée telle qu'elle est définie au II de l'article 1647 B *sexies* du code général des impôts, produite au cours de l'exercice clos par l'entreprise quelle que soit la durée de cet exercice; le résultat obtenu servira, le cas échéant, au calcul du plafonnement de la taxe professionnelle (article 1647 B *sexies* du CGI), ou à la détermination de la cotisation minimale (article 1647 E du CGI).

ATTENTION

Il n'y a pas forcément concordance entre la valeur ajoutée déterminée sur l'imprimé et celle retenue pour le calcul du dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée ou pour la détermination de la cotisation minimale. En effet, pour le calcul du dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée, ou pour la détermination de la cotisation minimale, la valeur ajoutée retenue est celle produite au cours de l'exercice de 12 mois clos au cours de l'année d'imposition ou à défaut l'année civile.

EXPLICATIONS UTILES POUR REMPLIR L'ANNEXE 2035-E

- 1** À compléter par les entreprises tenant leur comptabilité « TVA incluse ».
- 2** Cette ligne concerne les titulaires de bénéfices non commerciaux qui détiennent des stocks dans le cadre d'une activité commerciale accessoire. L'augmentation du niveau des stocks constatée à l'issue de l'année vient en diminution des charges ; *a contrario*, la diminution du niveau des stocks constatée à l'issue de l'année s'ajoute à ces charges.
- 3** La quote-part des dépenses personnelles et les frais forfaitaires de déplacement extraits de la déclaration 2035 doivent être déduits de ces montants.
- 4** À l'exclusion des loyers afférents à des immobilisations corporelles prises à bail dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.
- 5** À compléter par les entreprises qui donnent des biens en crédit-bail ou celles qui donnent des biens corporels en location-gérance ou en location pour une durée de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle. Dans ces cas, les entreprises peuvent déduire les dotations aux amortissements linéaires et dégressifs autres que ceux comptabilisés en amortissements dérogatoires se rapportant aux biens loués ajustées en fonction de la durée d'utilisation prévue dans la convention.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

P.C. LIASSES pour EDIC/ALC (2005).006

**ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2035
TAXE PROFESSIONNELLE**

**N° 2035-E
(2005)**

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrées, cocher la case néant ci-contre :

Ne portez qu'une somme par ligne
(ne pas porter les centimes)

N° SIRET 7 3 3 2 1 9 7 8 1 9 9 0 0 1

Nom et prénom du déclarant ou dénomination : P.C. LIASSES Laser

Adresse professionnelle : 4 allée des Rochelles

Code postal : 35520 Ville : LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE **2004** OU À LA PÉRIODE DU : AU :

A. RECETTES

1	Montant net des recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale <small>(déduction faite des redevances de collaboration figurant au cadre BW de l'imprimé 2035 A et des recettes indiquées au cadre 6 de l'imprimé 2035 B)</small>	DF	
2	Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit de TVA)	DG	
3	TVA déductible afférente aux dépenses visées aux lignes 4 à 9 1	DH	5 432
TOTAL A			5 432

B. DÉPENSES

4	Achats	DJ	
5	Variation de stock 2	DK	
6	Travaux, fournitures et services extérieurs 3	DL	
7	Loyers et charges locatives, location de matériel et de mobilier <small>(loyers cf. 4 ; dépenses personnelles cf. 3)</small>	DM	120
8	Frais de transports et de déplacements 3	DN	
9	Frais divers de gestion	DO	
10	TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne 1 1	DP	5 678
11	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à la disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit- bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle 5	DQ	100
TOTAL B			5 898

C. VALEUR AJOUTÉE

	Total A - Total B	DS	(466)
--	-------------------	----	--------------

NOTICE D'UTILISATION DE L'ANNEXE N° 2035-E

INDICATIONS GÉNÉRALES

Le tableau est obligatoirement rempli lorsque le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise au cours de l'exercice clos, quelle que soit sa durée, est supérieur à 7 600 000 € hors taxe.

Le tableau permet de déterminer la valeur ajoutée telle qu'elle est définie au II de l'article 1647 B *sexies* du code général des impôts, produite au cours de l'exercice clos par l'entreprise quelle que soit la durée de cet exercice; le résultat obtenu servira, le cas échéant, au calcul du plafonnement de la taxe professionnelle (article 1647 B *sexies* du CGI), ou à la détermination de la cotisation minimale (article 1647 E du CGI).

ATTENTION

Il n'y a pas forcément concordance entre la valeur ajoutée déterminée sur l'imprimé et celle retenue pour le calcul du dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée ou pour la détermination de la cotisation minimale. En effet, pour le calcul du dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée, ou pour la détermination de la cotisation minimale, la valeur ajoutée retenue est celle produite au cours de l'exercice de 12 mois clos au cours de l'année d'imposition ou à défaut l'année civile.

EXPLICATIONS UTILES POUR REMPLIR L'ANNEXE 2035-E

- 1** À compléter par les entreprises tenant leur comptabilité « TVA incluse ».
- 2** Cette ligne concerne les titulaires de bénéfices non commerciaux qui détiennent des stocks dans le cadre d'une activité commerciale accessoire. L'augmentation du niveau des stocks constatée à l'issue de l'année vient en diminution des charges ; *a contrario*, la diminution du niveau des stocks constatée à l'issue de l'année s'ajoute à ces charges.
- 3** La quote-part des dépenses personnelles et les frais forfaitaires de déplacement extraits de la déclaration 2035 doivent être déduits de ces montants.
- 4** À l'exclusion des loyers afférents à des immobilisations corporelles prises à bail dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.
- 5** À compléter par les entreprises qui donnent des biens en crédit-bail ou celles qui donnent des biens corporels en location-gérance ou en location pour une durée de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle. Dans ces cas, les entreprises peuvent déduire les dotations aux amortissements linéaires et dégressifs autres que ceux comptabilisés en amortissements dérogatoires se rapportant aux biens loués ajustées en fonction de la durée d'utilisation prévue dans la convention.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

P.C. LIASSES pour EDCALC (2005).006

**ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2035
TAXE PROFESSIONNELLE**

**N° 2035-E
(2005)**

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Si ce formulaire est déposé sans informations
chiffrées, cocher la case néant ci-contre :

Ne portez qu'une somme par ligne
(ne pas porter les centimes)

2ème EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		N° SIRET	7 3 3 2 1 9 7 8 1 9 9 0 0 1
Nom et prénom du déclarant ou dénomination :		P.C. LIASSES Laser	
Adresse professionnelle :		4 allée des Rochelles	
Code postal :	35520	Ville :	LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE		2004	OU À LA PÉRIODE DU : AU :
A. RECETTES			
1	Montant net des recettes provenant de l'exercice d'une profession non commerciale <small>(déduction faite des redevances de collaboration figurant au cadre BW de l'imprimé 2035 A et des recettes indiquées au cadre 6 de l'imprimé 2035 B)</small>	DF	
2	Gains divers (à l'exclusion des remboursements de crédit de TVA)	DG	
3	TVA déductible afférente aux dépenses visées aux lignes 4 à 9 1	DH	5 432
TOTAL A		DI	5 432
B. DÉPENSES			
4	Achats	DJ	
5	Variation de stock 2	DK	
6	Travaux, fournitures et services extérieurs 3	DL	
7	Loyers et charges locatives, location de matériel et de mobilier <small>(loyers cf. 4 ; dépenses personnelles cf. 3)</small>	DM	120
8	Frais de transports et de déplacements 3	DN	
9	Frais divers de gestion	DO	
10	TVA incluse dans les recettes mentionnées ligne 1 1	DP	5 678
11	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à la disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit- bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle 5	DQ	100
TOTAL B		DR	5 898
C. VALEUR AJOUTÉE			
Total A - Total B		DS	(466)

NOTICE D'UTILISATION DE L'ANNEXE N° 2035-E

INDICATIONS GÉNÉRALES

Le tableau est obligatoirement rempli lorsque le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise au cours de l'exercice clos, quelle que soit sa durée, est supérieur à 7 600 000 € hors taxe.

Le tableau permet de déterminer la valeur ajoutée telle qu'elle est définie au II de l'article 1647 B *sexies* du code général des impôts, produite au cours de l'exercice clos par l'entreprise quelle que soit la durée de cet exercice; le résultat obtenu servira, le cas échéant, au calcul du plafonnement de la taxe professionnelle (article 1647 B *sexies* du CGI), ou à la détermination de la cotisation minimale (article 1647 E du CGI).

ATTENTION

Il n'y a pas forcément concordance entre la valeur ajoutée déterminée sur l'imprimé et celle retenue pour le calcul du dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée ou pour la détermination de la cotisation minimale. En effet, pour le calcul du dégrèvement au titre du plafonnement en fonction de la valeur ajoutée, ou pour la détermination de la cotisation minimale, la valeur ajoutée retenue est celle produite au cours de l'exercice de 12 mois clos au cours de l'année d'imposition ou à défaut l'année civile.

EXPLICATIONS UTILES POUR REMPLIR L'ANNEXE 2035-E

- 1** À compléter par les entreprises tenant leur comptabilité « TVA incluse ».
- 2** Cette ligne concerne les titulaires de bénéfices non commerciaux qui détiennent des stocks dans le cadre d'une activité commerciale accessoire. L'augmentation du niveau des stocks constatée à l'issue de l'année vient en diminution des charges ; *a contrario*, la diminution du niveau des stocks constatée à l'issue de l'année s'ajoute à ces charges.
- 3** La quote-part des dépenses personnelles et les frais forfaitaires de déplacement extraits de la déclaration 2035 doivent être déduits de ces montants.
- 4** À l'exclusion des loyers afférents à des immobilisations corporelles prises à bail dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.
- 5** À compléter par les entreprises qui donnent des biens en crédit-bail ou celles qui donnent des biens corporels en location-gérance ou en location pour une durée de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle. Dans ces cas, les entreprises peuvent déduire les dotations aux amortissements linéaires et dégressifs autres que ceux comptabilisés en amortissements dérogatoires se rapportant aux biens loués ajustées en fonction de la durée d'utilisation prévue dans la convention.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° 2035-F
(2005)

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations,
cocher la case néant ci-contre :

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE D'ASSOCIÉS OU D'ACTIONNAIRES NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

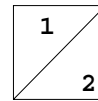
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

P.C. LIASSES pour EDIC/ALC (2005).006

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations,
cocher la case néant ci-contre :

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE D'ASSOCIÉS OU D'ACTIONNAIRES NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

I. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

P.C. LIASSES pour EDIC/ALC (2005).006

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations,
cocher la case néant ci-contre :

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE D'ASSOCIÉS OU D'ACTIONNAIRES NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

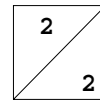
Code postal Commune Pays

P.C. LIASSES pour EDICALC (2005).006

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations,
cocher la case néant ci-contre :

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE D'ASSOCIÉS OU D'ACTIONNAIRES NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

I. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

P.C. LIASSES pour EDICALC (2005).006

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations,
cocher la case néant ci-contre :

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	<input type="text" value="SARL"/>	Dénomination	<input type="text" value="SOCIETE FILIALE"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text" value="4567891230003"/>	% de détention	<input type="text" value="0"/>		
Adresse :	N° <input type="text" value="5"/>	Voie	<input type="text" value="ALLEE DES ROCHELLES"/>		
	Code postal <input type="text" value="35520"/>	Commune	<input type="text" value="LA CHAPELLE DES FOUGERETZ"/>	Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

P.C. LIASSES pour EDICALC (2005).006

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au Code général des impôts)

Si ce formulaire est déposé sans informations,
cocher la case néant ci-contre :

N° DE DÉPÔT

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Forme juridique	<input type="text" value="SARL"/>	Dénomination	<input type="text" value="SOCIETE FILIALE"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text" value="4567891230003"/>	% de détention	<input type="text" value="0"/>		
Adresse :	N° <input type="text" value="5"/>	Voie	<input type="text" value="ALLEE DES ROCHELLES"/>		
	Code postal <input type="text" value="35520"/>	Commune	<input type="text" value="LA CHAPELLE DES FOUGERETZ"/>	Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>		
N° SIRET (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>		
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>		
	Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

P.C. LIASSES pour EDIC/ALC (2005).006

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au code général des impôts)



Jours et heures de réception du service →

Adresse du service
où cette déclaration doit
être déposée →

C.D.I RENNES Nord
4 Bd Magenta
BP 39
35023 RENNES CEDEX

Identification du destinataire →

P.C. LIASSES Laser
4 allée des Rochelles
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Adresse du déclarant
(Quand celle-ci est différente
de l'adresse du destinataire) →

4 place de Bretagne 35000 RENNES

Recette,CDIR 3500401	N° dossier 165789	Clé 26	Régime AST	Insp.,IFU 125
DÉCLARANT n° siret		7 3 3 2 1 9 7 8 1		
Code activité		9 9 0 0 1		
N° de téléphone		987A 0299665851		

Indiquez ci-contre les éventuelles modifications intervenues
(ancienne adresse en cas de changement au 1er janvier précédent,
rectification des informations préidentifiées sur la déclaration, etc ...):

Adresse des cabinets secondaires : **5 allée des Acacias 35830 BETTON**

Adresse du domicile du déclarant : **43 bd de la Liberté 35000 RENNES**

Nature de l'activité : **Démonstration logiciel** Date de début d'exercice de la profession : **0 1 0 1 1 9 8 1**

SI VOUS ÊTES MEMBRE : Dénomination et adresse du groupement, de la société :
 • d'une société ou d'un groupement exerçant une activité libérale et non soumis à l'impôt sur les sociétés
1° ligne pour dénomination et adresse du groupement
 • d'une société civile de moyens
2° ligne pour dénomination d'une société de moyens

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ANNÉE 2004 OU A LA PÉRIODE DU : au (si l'activité a commencé ou cessé en cours d'année)

RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (Ces résultats sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042)
voir renvois à la notice

1- Résultat fiscal (report des lignes 46 ou 47 de l'annexe 2035 B)	Bénéfice	!!! !!! !!! !!!	Déficit	!!! !!! !!! !!!
Revenus de capitaux mobiliers (y compris l'avoir fiscal ou crédit d'impôt) ②				
2- Plus-values ③	à long terme imposable au taux de 16%	à long terme exonérées (art.151 septies et 238 quaterdecies du CGI)	à long terme dont l'imposition est différée de 2 ans (art.39 quindecies 1-1 du CGI)	
3- Activité exercée en zone franche urbaine, art. 44 octies du CGI ④ et ⑤	Date de début d'activité en ZFU			
Montant de l'exonération ou abatement pratiqué sur le bénéfice	1 000	Montant de l'exonération ou abatement pratiqué sur la plus-value à long terme imposable à 16 %	2 000	
4- Activité éligible à l'exonération en faveur des jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies A du CGI ⑥ et ⑦	Date de début d'activité			
Montant de l'exonération ou abatement pratiqué sur le bénéfice		Montant de l'exonération ou abatement pratiqué sur la plus-value à long terme imposable à 16 %		
5- Montant des crédits ou réductions d'impôt ⑧	Crédit d'impôt « Formation » :	987 654	Crédit d'impôt « Investissement en Corse » :	Crédit d'impôt « Famille » :
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage :	Réduction d'impôt « Dépenses de mécénat » :		Réduction d'impôt « Acquisition de biens culturels » :	
6- Contribution sur les revenus locatifs, recettes nettes soumises au taux de 2,5 % :	4 000		(cf page 4 de la déclaration n° 2035)	

Nom, adresse et téléphone du comptable : **MARCHAND Jacques Place de la Mairie 75035 PARIS 15ème 0299123456**
 du conseil : **CHEVALIER Nicole 57 avenue Pasteur 35200 RENNES 0299234567**
 de l'association agréée : **C.G.A.I.B.A. Centre Techno-Parc Bat H 35520 CESSON-SEVIGNE 0299657425**

N° d'agrément de l'association agréée : **108350** A , le

CACHET
de l'association agréée
(facultatif)

Signature :

Formulaire obligatoire
(article 40 A de l'annexe III
au code général des impôts)



Jours et heures de réception du service →

Adresse du service où cette déclaration doit être déposée →

C.D.I RENNES Nord
4 Bd Magenta
BP 39
35023 RENNES CEDEX

Identification du destinataire →

P.C. LIASSES Laser
4 allée des Rochelles
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Adresse du déclarant (Quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) →

4 place de Bretagne 35000 RENNES

Recette,CDIR 3500401	N° dossier 165789	Clé 26	Régime AST	Insp.,IFU 125
DÉCLARANT n° siret		7 3 3 2 1 9 7 8 1		
Code activité		9 9 0 0 1		
N° de téléphone		987A 0299665851		

Indiquez ci-contre les éventuelles modifications intervenues (ancienne adresse en cas de changement au 1er janvier précédent, rectification des informations préidentifiées sur la déclaration, etc ...):

Adresse des cabinets secondaires : **5 allée des Acacias 35830 BETTON**

Adresse du domicile du déclarant : **43 bd de la Liberté 35000 RENNES**

Nature de l'activité : **Démonstration logiciel** Date de début d'exercice de la profession : **0 1 0 1 1 9 8 1**

SI VOUS ÊTES MEMBRE :
• d'une société ou d'un groupement exerçant une activité libérale et non soumis à l'impôt sur les sociétés
• d'une société civile de moyens

Dénomination et adresse du groupement, de la société :
1° ligne pour dénomination et adresse du groupement
2° ligne pour dénomination d'une société de moyens

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ANNÉE 2004 OU A LA PÉRIODE DU : au (si l'activité a commencé ou cessé en cours d'année)

RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (Ces résultats sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042 voir renvois à la notice)

1- Résultat fiscal (report des lignes 46 ou 47 de l'annexe 2035 B)	Bénéfice	!! !!! !!! !!	Déficit	!! !!! !!! !!
Revenus de capitaux mobiliers (y compris l'avoir fiscal ou crédit d'impôt) ②				
2- Plus-values ③	à long terme imposable au taux de 16%	à long terme exonérées (art.151 septies et 238 quaterdecies du CGI)	à long terme dont l'imposition est différée de 2 ans (art.39 quindecies 1-1 du CGI)	
3- Activité exercée en zone franche urbaine, art. 44 octies du CGI ④ et ⑤	Date de début d'activité en ZFU			
Montant de l'exonération ou abatement pratiqué sur le bénéfice	1 000	Montant de l'exonération ou abatement pratiqué sur la plus-value à long terme imposable à 16 %	2 000	
4- Activité éligible à l'exonération en faveur des jeunes entreprises innovantes art. 44 sexies A du CGI ⑥ et ⑦	Date de début d'activité			
Montant de l'exonération ou abatement pratiqué sur le bénéfice		Montant de l'exonération ou abatement pratiqué sur la plus-value à long terme imposable à 16 %		
5- Montant des crédits ou réductions d'impôt ⑧	Crédit d'impôt « Formation » :	987 654	Crédit d'impôt « Investissement en Corse » :	Crédit d'impôt « Famille » :
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage :	Réduction d'impôt « Dépenses de mécénat » :		Réduction d'impôt « Acquisition de biens culturels » :	
6- Contribution sur les revenus locatifs, recettes nettes soumises au taux de 2,5 % :	4 000		(cf page 4 de la déclaration n° 2035)	

Nom, adresse et téléphone du comptable : **MARCHAND Jacques Place de la Mairie 75035 PARIS 15ème 0299123456**
 du conseil : **CHEVALIER Nicole 57 avenue Pasteur 35200 RENNES 0299234567**
 de l'association agréée : **C.G.A.I.B.A. Centre Techno-Parc Bat H 35520 CESSON-SEVIGNE 0299657425**

N° d'agrément de l'association agréée : **108350** A , le

CACHET de l'association agréée (facultatif)

Signature :

RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE

NOM ET PRÉNOMS ou DÉNOMINATION :		P.C. LIASSES Laser					
N° SIRET	7 3 3 2 1 9 7 8 1 9 9 0 0 1						
SERVICES ASSURÉS de façon régulière et rémunérés par des salaires :							
Désignation des employeurs	Monsieur l'employeur N°1 xxxxxxxxxxxx			Monsieur l'employeur N°2 yyyyyyyyyy			des salaires perçus
	Monsieur l'employeur N°3 zzzzzzzzzzzzzzzzz						66 666 666
PERSONNEL SALARIÉ ①							
Nombre total de salariés :		12	dont handicapés :		2	dont apprentis : 1	
Montant brut des salaires (extrait de la déclaration DADS 1 de 2004) :					45 678	Société civile de moyens : - quote-part :	
						- des salariés	,
						- des salaires	

I - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS ②							
Nature des immobilisations	Date d'acquisition ou de mise en service 1	Prix total payé T.V.A. comprise 2	Montant de la T.V.A. déduite 3	Base amortissable col 2 - col 3 4	Mode et taux d'amortissement* 5	Montant des amortissements	
						antérieurs 6	de l'année 7
Voir Tableau Annexe							
Fraction d'amortissement revenant à l'associé d'une société civile de moyens ③							
Total (ou report du total de la dernière annexe ③				245 797		33 502	
Total général →						▶ A	
Véhicules inscrits au registre des immobilisations : utilisation du barème forfaitaire ④ (cf. cadre 7 de l'annexe 2035 B) →						▶ B	!! !!! !!
Dotation nette de l'année à reporter ligne CH de l'annexe 2035 B (A - B) →							!! !!! !!

* Mode d'amortissement : indiquer "L" pour les amortissements linéaires, "D" pour les amortissements dégressifs, "E" pour les amortissements exceptionnels.

RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE

NOM ET PRÉNOMS ou DÉNOMINATION :		P.C. LIASSES Laser												
N° SIRET	7	3	3	2	1	9	7	8	1	9	9	0	0	1

II - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES <input checked="" type="radio"/>									
Nature des immobilisations cédées	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur d'origine	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values		
							à court terme ⁵	à long terme ⁶	
~~~~~	<b>01/97</b>		1	2	3	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>		
~~~~~	<b>12/97</b>					<b>2 000</b>		<b>2 000</b>	
Plus ou moins-value nette à court terme (à reporter ligne CB ou CK de l'annexe 2035 B) →							1 000		
Vous optez pour l'étalement de la plus-value à court terme : montant pour lequel l'imposition est différée <input checked="" type="radio"/>				Plus-value nette à long terme (à reporter page 1 de la déclaration 2035) →				2 000	
Plus-values à court terme exonérées <input checked="" type="radio"/>				Plus-values nettes à long terme exonérées <input checked="" type="radio"/> (à reporter page 1 de la déclaration 2035)					
Article 151 septies du CGI		Article 238 quaterdecies du CGI		Article 151 septies du CGI		Article 238 quaterdecies du CGI			

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés <input checked="" type="radio"/>)						
Nom, Prénom, domicile des associés	Parts dans les résultats en %	Répartition				
		du résultat fiscal			de la plus-value nette à long terme	
		Quote-part du résultat	Charges professionnelles individuelles	Montant net		
DUPONT T 12 rue de l'Eglise 35520 La Chapelle des Fougeretz 1 Place de la Mairie 35000 RENNES, associé gérant	50,00	100 000		100 000	100	
2° associé 2° ligne du 2° associé	30,00	60 000		60 000	60	
3° associé 2° ligne du 3° associé	10,00	20 000		20 000	20	
4° associé 2° ligne du 4° associé	6,00	12 000		12 000	12	
5° associé 2° ligne du 5° associé	4,00	8 000		8 000	8	
Report des totaux de la dernière annexe						
Totaux →		100,0	200 000		200	

P.C. LIASSES pour EDICALC (2005).006

Les dispositions des articles 34, 35, 36, de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service des impôts, un droit d'accès et un droit de rectification.

RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE

NOM ET PRÉNOMS ou DÉNOMINATION :		P.C. LIASSES Laser												
N° SIRET	7	3	3	2	1	9	7	8	1	9	9	0	0	1

II - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES <input checked="" type="radio"/>									
Nature des immobilisations cédées	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur d'origine	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values		
							à court terme ⁵	à long terme ⁶	
~~~~~	<b>01/97</b>		1	2	3	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>		
~~~~~	<b>12/97</b>					<b>2 000</b>		<b>2 000</b>	
Plus ou moins-value nette à court terme (à reporter ligne CB ou CK de l'annexe 2035 B) →							1 000		
Vous optez pour l'étalement de la plus-value à court terme : montant pour lequel l'imposition est différée <input checked="" type="radio"/>					Plus-value nette à long terme (à reporter page 1 de la déclaration 2035) →			2 000	
Plus-values à court terme exonérées <input checked="" type="radio"/>				Plus-values nettes à long terme exonérées <input checked="" type="radio"/> (à reporter page 1 de la déclaration 2035)					
Article 151 septies du CGI		Article 238 quaterdecies du CGI		Article 151 septies du CGI		Article 238 quaterdecies du CGI			

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés <input checked="" type="radio"/>)						
Nom, Prénom, domicile des associés	Parts dans les résultats en %	Répartition				
		du résultat fiscal			de la plus-value nette à long terme	
		Quote-part du résultat	Charges professionnelles individuelles	Montant net		
DUPONT T 12 rue de l'Eglise 35520 La Chapelle des Fougeretz 1 Place de la Mairie 35000 RENNES, associé gérant	50,00	100 000		100 000	100	
2° associé 2° ligne du 2° associé	30,00	60 000		60 000	60	
3° associé 2° ligne du 3° associé	10,00	20 000		20 000	20	
4° associé 2° ligne du 4° associé	6,00	12 000		12 000	12	
5° associé 2° ligne du 5° associé	4,00	8 000		8 000	8	
Report des totaux de la dernière annexe						
Totaux →		100,0	200 000		200	

P.C. LIASSES pour ED)CALC (2005).006

Les dispositions des articles 34, 35, 36, de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service des impôts, un droit d'accès et un droit de rectification.